

L'exploitation des hydrocarbures dans le Golfe

Nicolas Milot

Numéro 757, juin 2012

L'eau du Québec entre nos mains

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66547ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Milot, N. (2012). L'exploitation des hydrocarbures dans le Golfe. *Relations*, (757), 18-19.



Yvan LaFontaine,
L'inquiétude se lève, 2006,
infographie, 62 x 84 cm

L'exploitation des hydrocarbures dans le Golfe

NICOLAS MILOT

Le Saint-Laurent, de la frontière ontarienne au Golfe, porte les marques du développement ayant caractérisé le nord-est du continent. Pourtant, malgré une présence d'hydrocarbures connue depuis longtemps, l'exploitation gazière et pétrolière ne s'y est pas encore implantée en raison de ses coûts. Mais avec la diminution des apports des principales réserves mondiales, elle est de plus en plus envisagée.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs mis en branle un processus d'évaluation environnementale stratégique visant à assurer « une mise en valeur durable des hydrocarbures ». Parallèlement, les pressions sont fortes pour que s'amorce l'exploitation du gisement Old Harry, à cheval sur la frontière maritime du Québec et de Terre-Neuve.

Les conséquences environnementales de ces exploitations risquent d'être nombreuses. Les phases d'exploration et de construction des infrastructures nécessaires à l'extraction ont des effets directs sur les habitats aquatiques et peuvent perturber des populations de poissons et de cé-

tacés. Sur les plans social et économique, les retombées immédiates pour les populations touchées sont loin d'être certaines. Les emplois générés sont souvent occupés par des travailleurs de passage. À long terme, le nombre d'emplois est également relativement faible. Par ailleurs, les conséquences sur les communautés vivant à proximité des zones d'exploitation peuvent être importantes. Aux Îles-de-la-Madeleine, par exemple, où le tourisme s'est développé ces dernières années, on est en droit de se demander quels effets auront les plates-formes liées à l'exploitation des hydrocarbures sur l'attrait des touristes pour la région, de même que sur les villages de pêche.

Les projets d'exploitation des hydrocarbures en mer ont la particularité de présenter des effets potentiellement catastrophiques, même si le risque peut être considéré comme faible. Ainsi, c'est notre rapport au risque lui-même qui est à reconsidérer. Normalement, on évalue les risques « environnementaux » en fonction des probabilités d'occurrence des différents événements néfastes qui peuvent se produire et, surtout, de la capacité de résilience des systèmes potentiellement touchés. À la suite d'inondations, de feux de forêt ou de tremblements de terre, par exemple, on évalue la capacité des écosystèmes de retrouver une situation d'équilibre et celle des populations concernées d'assumer les pertes encourues. Dans le cas des catastrophes

Le Saint-Laurent, patrimoine national

La reconnaissance de ce statut pourrait être l'assise politique et culturelle d'un développement éclairé du fleuve.

PIERRE CAZALIS ET GASTON DÉRY

Les Amérindiens l'appelaient *Magtogoek* et nos ancêtres, la mer. Quelle que soit son appellation, tous s'accordent pour le qualifier de majestueux. Le fleuve Saint-Laurent est une gigantesque porte d'entrée sur l'Amérique. Formidable outil de développement pour le Québec, il est aussi la voie qui nous ouvre au monde. Véritable pont vivant qui relie les Grands Lacs et l'océan Atlantique, de la source à la mer, il accompagne les activités économiques et socioculturelles des communautés côtières depuis des millénaires, et des millions de personnes en ont tiré leur subsistance.

Le Saint-Laurent suscite, depuis longtemps, l'intérêt des navigateurs, des géographes, des historiens, des peintres, des poètes et, depuis moins longtemps, celui des politiciens et des scientifiques de toute nature – biologistes, ingé-

niers, aménagistes. S'il semble aujourd'hui être l'objet de toutes les attentions, on a regretté jadis que le Saint-Laurent, élément dominant de nos paysages, de notre histoire, de notre économie et de notre culture, ait été négligé, insuffisamment étudié et souvent maltraité. Rappelons-nous les résultats désastreux des recherches et analyses sur son état sanitaire, dans les années 1970. En effet, il était alors impossible de connaître le nombre de municipalités et d'entreprises s'approvisionnant en eau dans le Saint-Laurent, ou y déversant leurs eaux usées.

De toute évidence – et fort heureusement –, la situation s'est améliorée. Aujourd'hui, plusieurs organismes en font leur sujet de préoccupations quotidiennes. Les responsables politiques ont entendu les appels des organisations citoyennes, des chercheurs et des responsables locaux. Qu'il s'agisse de la Politique nationale de l'eau, du Plan Saint-Laurent, des multiples lois et règlements adoptés pour protéger le fleuve et ses rives, celui-ci est maintenant l'objet de beaucoup de sollicitude et d'attention. Nous en sommes ainsi à la quatrième phase du Plan Saint-Laurent, qui a vu le jour en 1988. Il vise à contribuer à un développement durable qui favorise l'intégrité écologique, le

Les auteurs sont respectivement vice-président et président des Amis de la vallée du St-Laurent

gazières et surtout pétrolières, le temps et les ressources nécessaires au rétablissement des conditions environnementales et sociales satisfaisantes sont énormes. Pensons à la marée noire provoquée par l'incendie ayant ravagé la plate-forme Deep Water Horizon dans le Golfe du Mexique, en 2010. Or, il existe de par le monde un nombre inquiétant de « petites catastrophes » qui, sans avoir des conséquences aussi grandes, représentent autant de petites crises environnementales et sociales.

Pour contrebalancer la portée de ces risques, les promoteurs de l'exploitation des hydrocarbures font valoir tout l'intérêt des possibles retombées économiques. Devant les estimations des quantités disponibles – 1160 milliards de m³ de gaz naturel et 366 millions de m³ de pétrole (2,3 millions de barils) –, force est d'admettre le potentiel économique de ces projets. Toutefois, certains faits nous portent à être assez critiques quant à la nature collective des retombées envisagées. Que ce soit sur le plan des redevances que beaucoup considèrent trop peu élevées, ou encore sur celui de la vente à des intérêts privés des droits de forage sur l'île d'Anticosti par Hydro-Québec, il est normal de se demander si les Québécois auront leur part des revenus anticipés.

Par ailleurs, quelle est la pertinence d'extraire aujourd'hui ces ressources naturelles? Le débat reste à faire. En effet, nous savons que nous nous dirigeons vers un déclin

progressif des ressources planétaires en hydrocarbures. Devant cette situation, il serait normal de viser une exploitation au moment où les gains – économiques, mais pas seulement – seraient les plus importants. Or, le discours des promoteurs et des autorités publiques témoigne d'une volonté de procéder rapidement...

Enfin, on peut s'interroger sur la politique énergétique actuelle du Québec. Celle-ci justifie l'exploitation des hydrocarbures du Saint-Laurent au nom de deux arguments: d'une part, l'incertitude par rapport à la sécurité des approvisionnements de gaz et de pétrole et, d'autre part, le bilan énergétique positif de la province en matière d'énergie renouvelable. Le premier de ces arguments est hautement spéculatif et, de plus, la réponse la plus adéquate serait de réduire notre dépendance. Pour ce qui est du deuxième, s'il peut aider à nous convaincre à l'échelle de notre province qu'il faut nous assurer d'un meilleur contrôle sur ces ressources d'intérêt, il perd tout son sens lorsque situé à l'échelle planétaire. En effet, toute nouvelle source de pétrole ou de gaz naturel a comme conséquence d'ajouter une pression supplémentaire sur la production mondiale des gaz à effet de serre, indépendamment des bilans énergétiques positifs des États, pris isolément.